Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2026_70-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-70

SEANCE DU Mardi 20 octobre 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation : jeudi 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 octobre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Audrey PENVEN GUYADER, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Laura SERANDOUR, Hélène TOURNIER, Gérard TOSSER, Sébastien THEPOT, Isabelle CHESNIER, Mathieu MORVAN, Yuna TROADEC, Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Yvon LE SCRAIGNE,*

Absent(s) :*, Karine DONCKERS, Philippe AUDRAIN.*

Procuration : 0

Secrétaire de Séance : *Audrey PENVEN GUYADER*

N° d'ordre : 2026-70

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2026_70-DE

OBJET :Projet de végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry – Plan « 500 000 arbres »

Dans le cadre du plan « 500 000 arbres », la commune souhaite engager un projet de végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry.

Ce projet a pour objectif de **valoriser et améliorer le cadre de vie des élèves**, en apportant davantage de végétation au sein de la cour et en créant des espaces plus agréables et adaptés aux usages scolaires.

Les aménagements pourront notamment concerner **les talus, les espaces d'ornement, les abords de la cour ainsi que différents espaces susceptibles d'accueillir des plantations et des arbres**.

La plantation d'arbres et de végétaux permettra également de **créer des zones d'ombre naturelles**, particulièrement utiles lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicule, afin d'améliorer le confort des enfants dans la cour de récréation.

Ce projet pourrait bénéficier d'un accompagnement financier du **Conseil départemental**, à hauteur de **80%**, dans le cadre d'une aide plafonnée à **10 000 € par hectare**, avec une subvention pouvant atteindre **50 € maximum par arbre planté**, selon les conditions du dispositif.

La commune souhaite ainsi concilier **amélioration du cadre scolaire, adaptation aux fortes chaleurs, développement de la biodiversité et amélioration paysagère** de la cour de l'école Jules Ferry.

Êtes-vous favorable à ce que la commune s'engage dans cette démarche et sollicite les subventions correspondantes pour la réalisation du projet ?

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry ;
- approuve le principe des aménagements paysagers comprenant notamment la plantation d'arbres et de végétaux sur les talus, espaces d'ornement et abords de la cour ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental la subvention prévue dans le cadre du plan « 500 000 arbres » ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet et au dépôt de la demande de subvention ;

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 21/10/2026